

RSPG
Réunion du Comité Directeur du 3 juillet 2026

La convocation à la présente réunion a été faite par le Président, par courriel, le 20 juin 2026, avec en annexe un ordre du jour détaillé

Membres présents :

Daniel Bérard, Henri Cirera, Catherine Denis, Catherine Galli, , Jean-François Monnet, Sylvie Vancayseele, Catherine Varin, Gérard Varin ;

Membres excusés : Simone Borel, Nathalie Gaultier, Fabio Ferrara. Camille Neuville

La séance est ouverte à 14h, au domicile du Président, 9, chemin des Hauts de Valbonne à Gap.

1 - Compte-rendu de la réunion du 20 avril 2026 ;

Au paragraphe « animateurs Christiane Queyrel, Roland Combes et Alain Gilly. Ce dernier est titulaire de la formation initiale d'animateur. À voir l'utilité de la formation M2 pour les boules, mais nécessaire d'avoir le PSC. » il convient de préciser que seule Christiane Querel a été autorisée par le président à encadrer actuellement l'activité pétanque, concernant Alain Gilly il n'est titulaire de la formation initiale on reste dans l'attente de l'expression de sa volonté pour suivre le cursus de formation.

Sous réserve de cette modification le compte rendu est approuvé à l'unanimité

2 - Point sur la situation financière du club :

Ce point est reporté compte tenu de l'absence de la trésorière, le président précise tout de même qu'aucun problème n'est à noter à ce sujet.

3 - FFRS et CODERS, réunion du 26 avril 2026

3-1 Compte-rendu succinct de la réunion :

Henri informe les membres du codir au sujet d'une demande du président du CODERS relative au financement de l'occupation du bureau partagé à DUMART. Le CODERS nous demande de prendre en charge la totalité des frais de La ligne téléphonique et de la liaison internet sous prétexte que le CODERS ne l'utilise plus.

Henri explique qu'à l'origine de l'arrivée de la retraite sportive dans les Hautes Alpes au début du 21^{ème} siècle, il n'y avait qu'un seul club à Gap, appelé le CODERS qui regroupait les adhérents du club RSPG actuel. De ce fait la ville de Gap a accordé l'utilisation gratuite de ce local. Lorsque d'autres clubs sont arrivés dans le 05, il a fallu créer un comité départemental. Deux structures ont donc occupé les lieux le CODERS et la RSPG d'un commun accord, il a été décidé de partager par moitié tous les frais relatifs à l'occupation des lieux. Ce point sera à mettre en discussion pour savoir s'il est nécessaire de revoir l'accord financier d'origine.

3-2 Fête du CODERS du mardi 16 juin, retour sur l'organisation :

Tout c'est très bien passé, malgré un nombre très élevé de participants + de 200 personnes.

Les buffets très appréciés ont été rapidement dévalisés.

Les randonnées ont accueilli des effectifs importants entre 75 pour celle encadrée par Cathy D. et 60 personnes pour celle encadrée par G. Varin et 30 pour celle encadrée par Henri. L'animation vélo, ainsi que le tir à l'arc et la danse en ligne ont été très appréciées.

3-3 Commissions de discipline :

Cathy GALLI a été nommée auprès de la commission de discipline de première instance créée par la fédération.

Il s'agit d'une obligation réglementaire pour l'ensemble des fédérations sportives qui relèvent de la réglementation du code des sports, comme la FFRS.

La fédération a élaboré son règlement disciplinaire qui sera présenté à la prochaine assemblée générale pour adoption et qui prévoit la mise en place de deux commissions disciplinaires l'une de première instance et une d'appel totalement indépendante.

Chacune d'entre elle a élaboré son propre règlement regroupant les modalités de saisie, d'instruction et de fonctionnement ;

Il convient de noter que le règlement de toutes questions disciplinaires relève avant tout de chaque club qui doit organiser cette fonction , en ce qui concerne la RSPG, sur proposition du président est que cette fonction sera tenue par le CODIR, cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Ainsi, tout licencié peut saisir la commission disciplinaire en qualité de victime ou en qualité d'auteur sanctionné par son club et s'il juge qu'il n'a pas été entendu pour le premier ou s'il juge la sanction qui lui a été donnée n'est pas en adéquation avec les faits qui lui sont reprochés pour le second ;

En toute état de cause, la commission disciplinaire avant toute instruction s'assurera que le conflit a bien été instruit par le club.

3-4 FFRS360, module séjours :

Daniel Bérard reporte la réunion en visio avec la fédé et les 15 référents tourisme à ce sujet ;

Il présente le nouveau contrat de vente des séjours élaboré à l'issue et qui doit être désormais utilisé par tout organisateur de séjour.

G. Varin conteste les rubriques figurant sur la proposition et propose de la remodeler , pour notamment voir apparaître les prix unitaires.

Sur proposition du président, il est acté que pendant un an la nouvelle fiche soit utilisé et à l'issue faire remonter les éventuelles modifications à intégrer ;

Daniel, précise le mode de calcul du 2%, il convient de bien le calculer sur le coût du séjour moins les taxes de séjours et les pourboires ;

Il confirme apprécier la transmission des listes des participants au séjour sur un listing où figure leur numéro de licence qui facilite grandement son travail de saisie ;

Il précise qu'une fois saisi sur le module, l'adhérent peut en prendre connaissance sur son compte uniquement en consultation.

3-5 FFRS360, module formation :

Le président communique que les clubs sont invités à élaborer un programme annuel de formation à transmettre au référent du CODERS visant à alimenter le plan de formation proposé par la fédération et mettre en adéquation les demandes des clubs avec les propositions de formation ;

3-6 FFRS, distinctions et récompenses :

Une circulaire de la fédération a été adressée aux clubs : il est possible de présenter une proposition pour la médaille de la fédé, cette distinction étant attribuée à une personne « remarquable » quant à son investissement comme animateur ou dirigeant de club, à voir en ce qui concerne notre club pour l'année prochaine les propositions doivent passer par le CODERS avant le 30 juin;

;

4 - Compte-rendu des responsables des commissions

4-1 Commission communication, gestion du site :

Cathy D ; le trombinoscope est terminé, ainsi que la liste à jour des animateurs ;

La question de l'achat de tee-shirts pour vente aux adhérents et cadeaux aux animateurs et Codir le principe d'offrir le t-Shirt aux animateurs est réaffirmé, reste à trancher la nuance de vert à retenir à suivre ... Henri ne souhaite pas un changement de couleur car 2 couleurs dans le vert sont déjà en circulation

4-2 Commission randonnées pédestres :

Sylvie V. RAS, sinon que le bon usage des radios est à inciter. Notamment rappel sur la recherche des canaux d'émission en zone blanche, cf la notice fournie à cet effet .

Point sur la radio de secours en montagne et talkie-walkie :

L'utilisation de la radio pour le secours en montagne est obligatoire si une randonnée traverse une zone non couverte pour le réseau téléphonique national, ces zones peuvent être consultées sur l'application WeTrek. Cathy Denis précise que les relais du 04 ne sont pas disponibles sur notre poste radio

4-3 Commission des activités en salles : Nathalie + Cathy G

- Activ'mémoire : les séances assurées alternativement par Cathy, Gisèle et Martine, bénévoles, se sont achevées le mercredi 3 juin. Cathy confirme le maintien de deux séances pour l'an prochain, et d'une nouvelle candidature d'animatrice ;
- Aquagym : les derniers cours (les lundis 27 avril, 4, 11 mai, 1^{er} juin) ont été assurés par Cécile Roty, rémunérées via Profession-Sport. Le coût pour 3 séances de $\frac{3}{4}$ d'heure (75 inscrits) est de 158,37 €. Les partenaires sont informées pour le renouvellement du contrat avec reprise lundi 14 septembre. Pour mémoire le supplément pour cette activité est de 64 €.
- Gym : les cours du vendredi ont été assurés par Christiane Blackwood, rémunérée via Profession-Sport. Le coût des 2 séances d'une heure (payé 3h) reviennent à 78,21 €. Les partenaires sont informées pour le renouvellement du contrat avec reprise vendredi 11 septembre. Pour mémoire le supplément pour cette activité est de 65 €, dont 10 € pour la salle.
- Yoga : les cours du lundi ont été assurés par Simon Schraen, en qualité d'auto-entrepreneur. Le coût des 2 séances d'une heure est de 80 €. Il est informé du renouvellement de notre contrat avec reprise lundi 14 septembre. Pour mémoire le supplément pour cette activité est de 66, dont 10 € pour la salle.
- Taï-Chi :

RAS, la dernière séance s'est déroulée à Charance pour la clôture de la saison.
Cet été, pour les mordus des séances sont proposées au parc Galleron.

4-4 Commission des sports d'opposition : Jean-François

Le gymnase centre étant fermé pendant les congés scolaires, il est proposé des séances le lundi à PATAC pendant l'été de 13h30 à 18h00.

Concernant le Tennis : séances le lundi et le mercredi de 9h à 11h. à Patac ;

Le Pickeball continu, il y a de la demande et des animateurs disponibles pour encadrer.

Reste la question d'un créneau supplémentaire pour le tennis de table, la ville a proposé le samedi matin de 12h à 13h30, au gymnase LAFAILLE que nous avons accepté, à ce jour peu d'animateurs sur ce créneau.

. A ce jour peu d'animateurs sur ce créneau ainsi que peu d'adhérents. Reste aussi la question des tables ...

4-5 Commission des séjours sportifs :

Gérard, fait retour de la commission qui c'est tenue le 3 juin dernier, qui a arrêté les propositions ci-dessous :

Séjours hiver 2027 :

	Dates	Activités	Animateurs	Lieu	Type héberg.	Hébergeur	Nb places	Nb nuitées	Coût
1	Dernière sem. Janv	Ski fond Raquettes	C. Denis M. Barbesier	La Monta - Queyras	Gîte	Gîte La Monta	20	2 / 3	130€
2	13 au 19 mars	Ski alpin Raquette	H. Gander M. Barbesier	Valloire	Hôtel	Les Essarts	30	6	460€

Séjours été 2027

	Dates	Activités	Animateurs	Lieu	Type héberg.	Hébergeur	Nb places	Nb nuitées	Coût
1	Mai ou juin	VTAE	H.Gander D. Pélissier						
2	14 au 26 juin	Rando B	G.Varin C. Denis	Circuit Corse	Gîte	Tartajine Bavella Porto	18	12	1200€
3	26 au 30 juillet	Rando A/B	M.Barbesier D. Charlier	Arêche Beaufort	Club	Azureva	20	4	290€
4	Fin Août	Rando B	S.Vancayseele D. Charlier	Dormillouse Freissinières	Refuge	Refuge l'Ecole	16	2	140€
5	22 au 24 septembre	Rando B/C	G.Varin Elise Borel	Bardonecchia Vallée étroite	Refuge	Re Maggi	18	2	140€

Cathy D. précise que le séjour prévu fin janvier ne se déroulera pas à La Monta, le propriétaire l'ayant informée de sa volonté de ne pas ouvrir l'hiver prochain. Des demandes sont actuellement faites au gîte de « l'Ancolie bleue » à Abriès.

-il propose une nouvelle procédure d'approbation des participants au séjour, en effet il ne souhaite pas être seul pour assumer lorsqu'un candidat au séjour doit être écarté, notamment compte tenu de ses limites physique ou sa capacité à suivre les activités proposées . A cet effet, un collège d'animateurs (trois minimum) se réunira à la suite des inscriptions à un séjour pour approbation.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité par le CODIR sachant qu'il devra être précisé lors des inscriptions que celle-ci n'est pas définitive car soumise à cette approbation ;

4-6 Commission des animateurs :

RAS

4-7 Commission loisirs, fêtes :

CR Cathy V en l'absence de Simone

Sortie au Bowling de Gap le 27 mai. 20 participants prévus mais seulement 11 inscrits. Proposer à nouveau une séance en Octobre ou Novembre mais si peu d'inscrits, alors abandon de cette activité.

Fête du Coders le 16 juin : Plus de 200 participants. Buffets petit déjeuner et apéro dévalisés. Bonne organisation notamment grâce à un noyau de bénévoles qui a été constitué pour aider lors de ce type de manifestation.

Fête des animateurs le 19 juin : 35 participants se sont réunis autour d'un buffet apéro, un barbecue et un buffet de desserts. Le groupe de bénévoles a apporté leur précieuse aide.

Proposition d'une sortie à la journée à Aigues mortes avec visite des remparts et immersion dans une manade. A étudier car une journée risque d'être trop courte compte tenu du temps de trajet ; Henri propose pour le repas à thème régional de fin d'année de contacter l'association Raizes de Portugal Située à GAP n°91 allée des Poiriers tél : 0622610479.

Email : raizesdeportugal@gmail.com.

Cette association propose des spécialités du pays et une animation à voir avec eux pour les modalités.

4-8 Commission neige :

Gérard : toujours manque d'animateur.

5- Préparation des inscriptions saison 2026-2027

5-1 Paramétrage du club ffrs360 :

Assuré par le président et la vice présidente, la cotisation s'élèvera à 55.21€ au titre de la saison 2026-2027.

Les Horaires des activités sont à confirmer auprès de Cathy D. ainsi que les jauges.

5-2 Organisation :

La prochaine lettre d'info communiquera les modalités d'inscription, sachant que comme l'an passé l'inscription en ligne est à privilégier. Les dates ci-dessous sont arrêtées :

- ouverture pour les renouvellements d'inscription en ligne du 10 au 31 août
- Inscription lors de permanence pour les renouvellement au bureau : les 19 et 26 août
- inscription nouveaux adhérents en ligne : à compter du 1^{er} septembre
- inscriptions pour les nouveaux adhérents au bureau les 2 et 9 septembre.

5-3 Communication site et info RSPG :

L'ensemble des modalités d'inscription seront communiquées par la lettre d'info et le site du club ;

6- Questions diverses

6-1 Étude « vieillissement et santé après 55 ans » :

Le président fait part de cette demande d'une jeune doctorante qui prépare une thèse sur le sujet, avis favorable est donné par le CODIR pour y participer.

6-2 Prévention routière « balade des seniors dans Gap » :

Avis favorable donné par le CODIR pour une participation, si volontaire mais pas de tenue de stand sur le parcours.

6-3 Forum des sports au Quattro le samedi 5 septembre. :

Organisation à prévoir :

- De 8h00 à 10h00 : installation du stand : Cathy D. et Henri
- De 10h00 à 12h00 : Cathy G. Et ...
- De 12h00 à 14h00 : Cathy et Gérard Varin
- De 14h00 à 16h00 : ???? ... démontage

7- Date prochaine réunion :

La séance est levée à 18h15

Prochaine séance le 28/08/2026 14h, même endroit ;

Président de séance
Henri CIRERA

Secrétaire de séance
Catherine GALLI